



- **Point d'étape sur la réorganisation de la DP**

Deux experts Administration : Jean-Marie Carrière (DP/DPREVI/D), Patrick Josse (DP/DCLIM/D).
Solidaires-Météo a sollicité 3 experts de DP/DClim, DP/MSP et DP/SERV.

Eléments de calendrier

Deux rapports d'étape concernant le chantier stratégique 1- ont été communiqués au personnel d'encadrement de la DP et aux membres du CTSS-DP.

Le 3ème rapport, relatif au chantier Prévision amont sera remis avant la fin septembre au Président directeur général.

Le projet DP est prévu d'être finalisé début novembre et présenté au CTSS de fin novembre.

Les différents rapports seront examinés au CTEP de décembre.

Sur la communication et la concertation

Le président du CTSS annonce l'ouverture prochaine d'un Espace web destiné à recueillir les contributions et les réactions aux documents relatifs au projet, qui feront l'objet d'une diffusion élargie. Le site sera sous contrôle d'un modérateur, il permettra aux pilotes des chantiers concernés d'insérer des réponses ou des compléments d'information.

Sur les objectifs

DP/Dir revient sur les objectifs, exposés à plusieurs reprises dans les réunions tenues avec l'encadrement, les représentants du personnel, ainsi que directement avec les personnels des différentes entités, invités aux réunions d'échange.

A ce stade, chacun à la DP (mais pas dans les autres directions) aura pu avoir l'occasion de prendre connaissance des arguments développés par la direction pour justifier cette réorganisation.

Reposant sur des concepts assez généraux et des principes universels appelant au réalisme, à l'écoute client et à l'adaptation permanente dans la conduite d'une politique de l'offre – dans le cas présent celle de service météorologique – les objectifs affichés s'avèrent, sous cette présentation, à peu près incontestables. Il n'est pas vraiment utile de les reformuler ou d'en faire une synthèse. Ce qui nous intéresse ce sont les conclusions tirées pour les atteindre.

Le président du CTSS précise que la décision de lancer les chantiers DP émane d'une initiative interne à Météo France. Insistant sur le principe fédérateur du « mieux faire », il n'éludera quand même pas le fait qu'il faut tenir compte du cadre fixé à l'établissement :...et le faire avec moins de moyens !

L'ouverture d'un chantier stratégique sur les services climatiques est celui qui surprend le moins dans un contexte où les préoccupations relatives au changement climatique interpellent de manière croissante scientifiques, politiques, économistes et aussi bien sûr, populations. Les évolutions que recouvre ce chantier paraissent en tout cas venir s'inscrire dans la continuité des activités fondamentales de l'établissement.

Les autres chantiers qui ont pour but d'éclater les autres parties de la DP en une direction des services météorologiques et une direction des opérations marquent en revanche une rupture plus nette.

Sur cette proposition qui s'appuie sur une distinction dans les types d'activité des divisions actuelles de la DPREVI (selon les poids respectifs entre amont et conseil, expertise et mise en forme ou encore interfaces internes et externes...), le discours est invariable de réunions en réunions sans que les nombreux agents qui ont fait part de leurs remarques aient le sentiment d'être compris.

Aux observations qui sont faites sur les incertitudes et les points d'ombre du projet - fonctionnement concret des unités et des relations interservices, gestion des ressources - les réponses restent les mêmes : la réorganisation a pour but d'améliorer le fonctionnement actuel, elle n'apporte pas de complexité supplémentaire et n'introduit pas plus de cloisonnement qu'aujourd'hui, les questions pratiques posées sont réelles mais se régleront après la mise en place des nouvelles structures... Bref toutes les inquiétudes sont balayées devant la nécessité absolue de mener le projet à son terme et dans les délais impartis.

Face aux échéances, la direction pourrait rapidement considérer que la concertation est aboutie et que l'adhésion au projet est majoritairement en voie d'être acquise. Pour les représentants du personnel, nous en sommes loin. Au contraire, de fortes interrogations persistent chez un grand nombre d'agents, et cela à tous les niveaux. Le devenir de la direction de la prévision et la perte de visibilité de l'activité de prévision sont en particulier des points durs de désaccord.

Qu'il faille travailler à fluidifier et clarifier les mécanismes donneurs d'ordres / maîtrise d'ouvrage / maîtrise d'œuvre entre les unités, que cela s'articule selon des processus encore renforcés, que les règles de bonnes pratiques pour organiser les étapes et identifier les responsabilités soient suivies de manière rigoureuse, les agents en ont conscience.

Ils sont aussi conscients que, pour que les efforts demandés à tous soient payants, la clé est tout autant dans les méthodes de pilotage des services et des activités, que dans l'organisation elle-même. Le projet tel qu'il est proposé ne met pas vraiment en lumière la marge de progrès à réaliser dans ce domaine, il ne convainc pas.

Les représentants du personnel déposent une motion intersyndicale :

PROJET DE REORGANISATION DE LA DP
MOTION DES REPRESENTANTS DES PERSONNELS AU CTSS/DP DU 18/09/2014

Les représentants de personnels au CTSS/DP constatent que le projet de réorganisation présenté par la direction ne poursuit pas un objectif d'amélioration du fonctionnement des équipes. Ils estiment au contraire que l'organisation proposée sera source de nombreuses difficultés nouvelles de fonctionnement conduisant à une perte d'efficacité du service.

De plus, ils considèrent qu'il est essentiel que la Direction de la Prévision conserve son intégrité à la fois du point de vue métier et pour une bonne lisibilité des activités de Météo-France. Ils s'opposent donc à son éclatement entre 2 directions centrales et à sa disparition en tant que telle.

En conséquence, ils rejettent ce projet de découpage de la DP.

• **Information sur la clôture du SMQ certifié de la DP**

Pour information :

Extrait du document de clôture :

« La revue de Direction de la DP, réunie en février 2014, a considéré qu'il n'y a plus nécessité de certifier isolément le management des activités de la DP, le périmètre de celle-ci devant être couvert par la certification globale de Météo-France.

Cette démarche est en accord avec l'action de Météo-France, figurant au contrat d'objectif et de performance, de « simplification de son système de management de la qualité en tendant vers la fusion progressive de l'ensemble des systèmes qualité en un seul système national ».

La revue de Direction de la DP a donc demandé que les dernières actions permettant de clôturer le SMQ de la DP soient menées afin de pouvoir proposer cette clôture en septembre 2014. »

La verticalisation des processus a conduit à ce que les activités de la DP soient décrites dans les processus nationaux, la DP étant pilote de certains de ces processus.
Le tableau de bord de la DP est conservé dans sa forme actuelle.

Cette nécessaire reprise en main des SMQ qui resserre et clarifie le pilotage des processus n'est pas sans lien avec les orientations des chantiers stratégiques, évolutions des modes de fonctionnement, organisation en réseaux, mutualisations, réorganisations....

Aucun autre point n'étant évoqué, clôture de la séance.
Date du prochain CTSS DP le 27/11/2014